

LES ARBITRAGES ATYPIQUES

mardi
10 JUIN 2025
9h30-17h00

amphi 1
Faculté de droit, économie
et administration de Metz

Sous la direction scientifique de

Clémentine LEGENDRE, professeure à l'Université de Lorraine
& **François-Xavier LICARI**, maître de conférences HDR à l'Université de Lorraine

Programme —

9h-9h30

Accueil des participants

9h30-11h

Propos introductifs

F.-X. LICARI, Maître de conférences HDR, Université de Lorraine et **C. LEGENDRE**, Professeure de droit privé, Université de Lorraine

I. Les utilisateurs atypiques

- L'arbitrage d'investissement : **W. BEN HAMIDA**, Professeur de droit privé, Université de Lille
- L'arbitrage en matière administrative : **M. CHAMBON**, Professeur de droit public, Université d'Artois

II. Les domaines atypiques

- L'arbitrage sportif : **C. LEGENDRE**, Professeure de droit privé, Université de Lorraine

11h-11h30

Pause

- L'arbitrage religieux : **F.-X. LICARI**, Maître de conférences HDR, Université de Lorraine

III. Les procédures atypiques

- Les arbitrages accélérés : **J. SPINELLI**, Avocate au barreau de Paris, associée du cabinet Le 16 Law
- L'arbitrage base-ball : **J. HAGE-CHAHINE**, Avocate au barreau de Paris et Beyrouth, Docteur en droit

12h30-14h30

Déjeuner

14h30-16h30

Table ronde – Echanges et débats

Qu'est-ce qu'un arbitrage atypique ? Quelles en sont les principales caractéristiques ? Le régime de l'arbitrage devrait-il être adapté pour tenir compte de ses spécificités ?

Présidence : **J.-A. GENET**, Avocat au Barreau de Paris, Archipel et **M. YAHYA MAHAYNI**, Avocat au Barreau d'Angleterre et enseignant-chercheur au Geneva Center for International Dispute Settlement

16h30-17h

Propos conclusifs : **J.-B. RACINE**, Professeur de droit privé, Université Paris-Panthéon Assas

Plus d'infos :
ifg.univ-lorraine.fr



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

ifg
Institut
François
Geny



FACULTÉ DE DROIT,
ÉCONOMIE ET
ADMINISTRATION
DE METZ